

ENQUÊTE RELATIVE À
L'obligation Droit Au Logement Opposable
DES CIL ET DE L'ASSOCIATION FONCIERE LOGEMENT
Année 2014

Résultats
par régions et principaux départements

Données déclarées par les 20 CIL actifs au 1er janvier 2014 et Foncière Logement

SOMMAIRE

Périmètre et définitions du recueil de données	Page 3
Logements affectés aux droits de réservation signalés aux CIL pour attribution par les bailleurs	Page 4
Candidats portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS)	Page 5
Dossiers de candidature constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)	Page 7
Dossiers de candidature présentés en commissions d'attribution de logements des bailleurs par les CIL	Page 8
Décisions favorables d'attribution de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL	Page 12
Attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL	Page 15
Données de gestion concernant l'ensemble des réservations locatives des CIL	Page 18
Attributions (baux signés) de logements Foncière Logement	Page 21
Annexe : Liste des départements et des régions	Page 23

Périmètre et définitions du recueil de données

Les enquêtes ont été réalisées en application de l'article L.313-7 du CCH qui confie à l'Agence le suivi statistique de la participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC), ainsi que de l'article R.313-21 du CCH qui notifie l'obligation pour les organismes de rendre compte, notamment, de l'utilisation de ces fonds conformément à la réglementation. L'article R.716-35 du code Rural et de la Pêche Maritime instaure la même obligation en ce qui concerne la participation des employeurs agricoles à l'effort de construction (PEAEC).

L'enquête porte d'une part sur l'obligation faite aux CIL par l'article L.313-26-2 du CCH de réserver un quart des attributions de logements faisant l'objet de droits de réservation en contreparties de financements de fonds PEC (participation à l'effort de construction, réunissant les fonds PEEC et PEAEC) à des publics prioritaires à reloger en urgence au titre du droit au logement opposable en application de l'article L.441-2-3 du CCH.

Elle porte d'autre part sur l'obligation faite à l'association Foncière Logement par l'article L.313-35 du CCH de réserver un quart des attributions des logements lui appartenant ainsi qu'à ses filiales à des publics prioritaires et à reloger en urgence au titre du droit au logement opposable.

Enquête CIL

Périmètre du recueil de données :

Le recueil de données porte sur les droits de réservation détenus par les CIL, qui constituent les droits négociés par les organismes en contrepartie de financements sur fonds PEC (PEEC et PEAEC) d'opérations de logements locatifs (L.313-26 / R.441-5 du CCH et L.716-2 / R.716-section 3 du CRPM).

Le périmètre exclut les logements Foncière Logement, de même que les droits des administrations.

Les transferts de droits entre CIL sont comptabilisés dans la mesure où ils font l'objet d'une convention de transfert de droits et obligations avec les bailleurs. Dans le cadre de mises à disposition de droits (échanges de droits avec ou sans transfert de collecte) entre collecteurs, la réservation auprès du bailleur constitue le fondement du droit, et par conséquent du recueil de données. Les données de gestion doivent être comptabilisées dans les flux du CIL réservataire auprès du bailleur (voir §2325 du Guide comptable des CIL).

Compte tenu du champ d'application de l'obligation, le recueil de données ne porte pas sur les droits en structures collectives (structures d'hébergement, logements-foyers, logements meublés ou résidences hôtelières à vocation sociale mentionnés au I de l'article R.313-19-3).

En fonction des processus sur lesquels portent les données recueillies, les droits de suite rendus pour un tour sont comptabilisés. Ils sont alors systématiquement demandés de manière séparée.

Publics suivis, ensemble ou de manière séparée :

- Ménages déclarés prioritaires par les commissions de médiation, auxquels un logement doit être attribué en urgence au titre du droit au logement opposable, en application de l'article L.441-2-3 du CCH.

- Ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative, en application de la circulaire du 5 mars 2009 pour la relance de l'hébergement (annexe 6). Ces ménages n'ont pas nécessairement déposé de recours amiable, ni obtenu de décision favorable d'une commission de médiation. Ces ménages ne sont donc pas comptabilisés dans la population des "ménages DALO". Ce public est toutefois comptabilisé au titre de l'exécution de l'obligation prévue par l'article L.313-26-2, uniquement dans les départements où un accord local signé entre le Préfet et les CIL des départements concernés le prévoit.

Données recueillies :

Les données à déclarer portent sur :

- le nombre de logements, auxquels sont affectés les droits de réservation, mis à disposition par les bailleurs pour attribution,
- le nombre de candidats portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS), nominativement ou dans le cadre d'une liste,
- le nombre de dossiers de candidature constitués par les CIL ou leurs sous-traitants, le restant des dossiers étant instruits par les services de l'Etat ou des associations œuvrant pour le compte de l'Etat,
- le nombre de dossiers de candidatures présentés, complets, en commissions d'attribution de logements des bailleurs (*), avec le détail de la provenance des candidatures (proposition nominative ou liste) et de l'instructeur des dossiers (CIL ou sous-traitants),
- le nombre de décisions favorables des commissions d'attribution des bailleurs des logements auxquels sont affectés les droits de réservation,
- le nombre d'attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation.

Les données à déclarer relatives aux décisions des CAL et aux attributions portent sur l'ensemble des droits de réservation des organismes (hors structures collectives), y compris dans le cadre des processus intervenus pour les droits de suite rendus pour un tour, qui sont comptabilisés de manière séparée.

Les données relatives aux modalités du portée à connaissance des candidats, à l'instruction des dossiers de candidatures et à leur présentation en commissions d'attribution de logements des bailleurs ne portent que sur les dossiers présentés par (ou pour le compte des) les CIL. Les droits de suite rendus pour un tour sont ici exclus du périmètre.

(*) *Commissions d'attribution de logements (CAL) ou assimilées : Instances de décision d'affectation des logements nominativement à des candidats. L'existence et le fonctionnement des commissions sont notamment régis par le L.441-2 et le R.441-9 du CCH pour les organismes HLM. Les modalités des instances des organismes non HLM, lorsqu'elles existent, sont libres.*

Enquête Foncière Logement

Périmètre du recueil de données :

Le recueil de données porte sur les logements conventionnés détenus par l'association Foncière Logement et ses filiales, à savoir les logements de programmes dits de développement immobilier (DI).

Cette enquête ne porte que sur les locations réalisées au bénéfice de ménages DALO (ménages déclarés prioritaires par les commissions de médiation, auxquels un logement doit être attribué en urgence au titre du droit au logement opposable, en application de l'article L.441-2-3 du CCH). Ne sont pas inclus dans le périmètre, contrairement aux enquêtes DALO des CIL, les ménages sortant d'hébergement ou d'intermédiation locative.

Données recueillies :

Le recueil de données est détaillé en fonction du rang de location : 1^{ère} location et relocation. Les modalités de traitement des candidatures n'entrent pas dans le descriptif des données. Toutes les locations réalisées au bénéfice de ménages DALO sont à comptabiliser, et ce y compris si le processus d'affectation a été réalisé par un gestionnaire.

Logements affectés aux droits de réservation signalés aux CIL pour attribution par les bailleurs

Nombre de logements (auxquels sont affectés les droits de réservation) signalés aux CIL pour attribution par les bailleurs, suite à un congé (remise en location dans les programmes existants) ou à une livraison d'opérations (mise en service de nouveaux programmes). L'ensemble des droits signalés par les bailleurs (hors structures collectives) est à comptabiliser pour la période considérée.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre de logements (auxquels sont affectés les droits de réservation) signalés aux CIL pour attribution par les bailleurs	%	
Total	80 302	100%	18
Non connu	67		2
Alsace	876	1%	7
Aquitaine	3 633	5%	11
Auvergne	1 437	2%	9
Basse-Normandie	1 457	2%	8
Bourgogne	1 521	2%	8
Bretagne	2 407	3%	10
Centre	2 954	4%	10
Champagne-Ardenne	947	1%	10
Corse	35	0%	6
Franche-Comté	1 226	2%	7
Haute-Normandie	4 956	6%	11
Ile-de-France	26 203	33%	15
Languedoc-Roussillon	1 736	2%	12
Limousin	333	0%	7
Lorraine	1 435	2%	8
Midi-Pyrénées	3 594	4%	9
Nord-Pas-de-Calais	3 111	4%	9
Pays-de-la-Loire	4 486	6%	11
Picardie	3 114	4%	9
Poitou-Charentes	1 005	1%	9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 692	6%	14
Rhône-Alpes	8 376	10%	13
DOM	701	1%	6

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
		Nombre de logements (auxquels sont affectés les droits de réservation) signalés aux CIL pour attribution par les bailleurs	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	3 031	12%	14
	Hauts-de-Seine (92)	3 700	14%	14
	Paris (75)	2 557	10%	10
	Seine-et-Marne (77)	2 191	8%	13
	Seine-Saint-Denis (93)	4 734	18%	12
	Val-de-Marne (94)	3 460	13%	13
	Val-d'Oise (95)	2 994	11%	12
	Yvelines (78)	3 536	13%	13
Rhône-Alpes	Ain (01)	790	9%	7
	Ardèche (07)	8	0%	3
	Drôme (26)	53	1%	6
	Haute-Savoie (74)	1 220	15%	9
	Isère (38)	1 343	16%	10
	Loire (42)	186	2%	5
	Rhône (69)	4 648	55%	12
	Savoie (73)	128	2%	7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)	114	2%	9
	Alpes-Maritimes (06)	1 403	30%	12
	Bouches-du-Rhône (13)	2 204	47%	12
	Hautes-Alpes (05)	95	2%	8
	Var (83)	462	10%	9
	Vaucluse (84)	414	9%	12

Candidats portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS)

Nombre de ménages DALO et, lorsque un accord local le prévoit, de ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative (en application de la circulaire du 5 mars 2009), portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS) dans le cadre d'une liste.

Les candidatures concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisées.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre de candidats DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL dans le cadre d'une liste	%	
Total	2 505	100%	11
Non connu	1		1
Alsace			
Aquitaine			
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne	274	11%	1
Bretagne			
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie			
Ile-de-France	876	35%	7
Languedoc-Roussillon	168	7%	4
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	159	6%	1
Nord-Pas-de-Calais	25	1%	1
Pays-de-la-Loire	225	9%	1
Picardie	1	0%	1
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	646	26%	4
Rhône-Alpes	130	5%	4
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
		Nombre de candidats DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL dans le cadre d'une liste	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	84	10%	5
	Hauts-de-Seine (92)	66	8%	6
	Paris (75)	127	14%	4
	Seine-et-Marne (77)	43	5%	4
	Seine-Saint-Denis (93)	253	29%	5
	Val-de-Marne (94)	157	18%	4
	Val-d'Oise (95)	68	8%	5
	Yvelines (78)	78	9%	4
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)	43	33%	1
	Isère (38)	28	22%	2
	Loire (42)			
	Rhône (69)	59	45%	3
Savoie (73)				
Provence-Alpes- Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	396	61%	3
	Bouches-du-Rhône (13)	4	1%	2
	Hauts-Alpes (05)			
	Var (83)	244	38%	1
Vaucluse (84)	2	0%	1	

Nombre de ménages DALO et de ménages sortant de structures d'hébergement ou d'intermédiation locative, portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS) de manière nominative et individuelle, dans le cadre du processus d'instruction en vue d'une attribution d'un logement proposé.

Les candidatures concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisées.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre de candidats DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat de manière nominative et individualisée	%	
Total	2 253	100%	13
Non connu	13		2
Alsace			
Aquitaine	24	1%	3
Auvergne	1	0%	1
Basse-Normandie	1	0%	1
Bourgogne	9	0%	2
Bretagne	58	3%	1
Centre	3	0%	2
Champagne-Ardenne	1	0%	1
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie	63	3%	2
Ile-de-France	1 396	62%	8
Languedoc-Roussillon	6	0%	2
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	2	0%	2
Nord-Pas-de-Calais	15	1%	2
Pays-de-la-Loire			
Picardie	14	1%	1
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	300	13%	6
Rhône-Alpes	347	15%	3
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
		Nombre de candidats DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat de manière nominative et individualisée	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	165	12%	6
	Hauts-de-Seine (92)	212	15%	7
	Paris (75)	73	5%	6
	Seine-et-Marne (77)	125	9%	7
	Seine-Saint-Denis (93)	346	25%	8
	Val-de-Marne (94)	129	9%	7
	Val-d'Oise (95)	188	13%	7
	Yvelines (78)	158	11%	7
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)	4	1%	1
	Haute-Savoie (74)	4	1%	1
	Isère (38)	2	1%	1
	Loire (42)	5	1%	1
	Rhône (69)	325	94%	3
	Savoie (73)	7	2%	1
Provence-Alpes- Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	29	10%	3
	Bouches-du-Rhône (13)	268	89%	6
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	2	1%	1
	Vaucluse (84)	1	0%	1

Dossiers de candidature constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)

Nombre de dossiers de candidature des ménages DALO et des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative, constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants) en vue de la présentation de la candidature en commission d'attribution de logements des bailleurs. Sont exclus les dossiers constitués par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS) ou par des associations œuvrant pour le compte de l'Etat.

Les dossiers concernant les droits de suite rendus pour un tour ne sont pas comptabilisés.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre de dossiers de candidature de ménages DALO ou de sortants d'hébergement constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)	%	
Total	2 040	100%	16
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	16	1%	2
Auvergne	1	0%	1
Basse-Normandie	1	0%	1
Bourgogne	6	0%	1
Bretagne	74	4%	1
Centre	2	0%	1
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie	32	2%	1
Ile-de-France	1 052	52%	10
Languedoc-Roussillon	104	5%	4
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	132	6%	3
Nord-Pas-de-Calais	26	1%	2
Pays-de-la-Loire	4	0%	1
Picardie	15	1%	2
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	398	20%	6
Rhône-Alpes	177	9%	4
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
		Nombre de dossiers de candidature de ménages DALO ou de sortants d'hébergement constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	87	8%	9
	Hauts-de-Seine (92)	131	12%	8
	Paris (75)	90	9%	9
	Seine-et-Marne (77)	104	10%	9
	Seine-Saint-Denis (93)	312	30%	7
	Val-de-Marne (94)	106	10%	7
	Val-d'Oise (95)	117	11%	8
	Yvelines (78)	105	10%	8
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)	2	1%	1
	Haute-Savoie (74)	12	7%	1
	Isère (38)	3	2%	1
	Loire (42)	3	2%	1
	Rhône (69)	151	85%	4
Savoie (73)	6	3%	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	105	26%	2
	Bouches-du-Rhône (13)	219	55%	6
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	72	18%	1
Vaucluse (84)	2	1%	1	

Dossiers de candidature présentés en commissions d'attribution de logements des bailleurs par les CIL

Nombre de dossiers de candidature des ménages DALO et des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative présentés, complets, en commissions d'attribution de logements (CAL) des bailleurs pour les logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL.

Les dossiers concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisés.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre de dossiers de candidature de ménages DALO ou de sortants d'hébergement présentés en CAL par ou pour le compte des CIL	%	
Total	2 896	100%	18
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	41	1%	5
Auvergne	1	0%	1
Basse-Normandie	1	0%	1
Bourgogne	12	0%	2
Bretagne	99	3%	1
Centre	2	0%	1
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie	6	0%	1
Ile-de-France	2 005	69%	12
Languedoc-Roussillon	20	1%	5
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	32	1%	4
Nord-Pas-de-Calais	41	1%	4
Pays-de-la-Loire	13	0%	2
Picardie	16	1%	2
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	400	14%	10
Rhône-Alpes	207	7%	6
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
		Nombre de dossiers de candidature de ménages DALO ou de sortants d'hébergement présentés en CAL par ou pour le compte des CIL	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	184	9%	11
	Hauts-de-Seine (92)	247	12%	10
	Paris (75)	202	10%	10
	Seine-et-Marne (77)	150	7%	10
	Seine-Saint-Denis (93)	553	28%	10
	Val-de-Marne (94)	280	14%	8
	Val-d'Oise (95)	208	10%	9
	Yvelines (78)	181	9%	9
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)	2	1%	1
	Haute-Savoie (74)	12	6%	1
	Isère (38)	4	2%	2
	Loire (42)	3	1%	1
	Rhône (69)	180	87%	6
	Savoie (73)	6	3%	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	116	29%	5
	Bouches-du-Rhône (13)	209	52%	10
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	73	18%	2
	Vaucluse (84)	2	1%	1

Nombre de dossiers présentés des ménages DALO et des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative, portés à la connaissance des CIL par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS) dans le cadre d'une liste.

Les dossiers concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisés.

		1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
Régions	Dont nombre de dossiers de ménages DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL dans le cadre d'une liste		%	
Total		927	100%	10
Non connu				
Alsace				
Aquitaine				
Auvergne				
Basse-Normandie				
Bourgogne		4	0%	1
Bretagne				
Centre				
Champagne-Ardenne				
Corse				
Franche-Comté				
Haute-Normandie				
Ile-de-France		633	68%	6
Languedoc-Roussillon		16	2%	3
Limousin				
Lorraine				
Midi-Pyrénées		18	2%	1
Nord-Pas-de-Calais		25	3%	1
Pays-de-la-Loire		4	0%	1
Picardie		1	0%	1
Poitou-Charentes				
Provence-Alpes-Côte d'Azur		180	19%	4
Rhône-Alpes		46	5%	4
DOM				

		1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
Principales régions	Départements	Dont nombre de dossiers de ménages DALO ou de sortants d'hébergement portés à la connaissance des CIL dans le cadre d'une liste	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	55	9%	5
	Hauts-de-Seine (92)	66	10%	3
	Paris (75)	96	15%	4
	Seine-et-Marne (77)	23	4%	4
	Seine-Saint-Denis (93)	176	28%	4
	Val-de-Marne (94)	124	20%	4
	Val-d'Oise (95)	45	7%	4
	Yvelines (78)	48	8%	4
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)	12	26%	1
	Isère (38)	4	9%	2
	Loire (42)			
	Rhône (69)	30	65%	3
Savoie (73)				
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	103	57%	3
	Bouches-du-Rhône (13)	3	2%	2
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	72	40%	1
	Vaucluse (84)	2	1%	1

Nombre de dossiers présentés des ménages DALO et des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative, portés à la connaissance des CIL de manière nominative et individuelle par les services de l'Etat (Préfectures et GIP-HIS).

Les dossiers concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisés.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Dont nombre de dossiers de ménages DALO ou de sortants d'hébergement portés à connaissance de manière nominative et individualisée	%	
Total	1 136	100%	13
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	37	3%	4
Auvergne			
Basse-Normandie	1	0%	1
Bourgogne	4	0%	1
Bretagne	25	2%	1
Centre	2	0%	1
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie	6	1%	1
Ile-de-France	697	61%	8
Languedoc-Roussillon	1	0%	1
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	1	0%	1
Nord-Pas-de-Calais	15	1%	2
Pays-de-la-Loire			
Picardie	14	1%	1
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	205	18%	6
Rhône-Alpes	128	11%	2
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
		Dont nombre de dossiers de ménages DALO ou de sortants d'hébergement portés à connaissance de manière nominative et individualisée	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	86	12%	6
	Hauts-de-Seine (92)	104	15%	7
	Paris (75)	26	4%	6
	Seine-et-Marne (77)	86	12%	6
	Seine-Saint-Denis (93)	150	22%	7
	Val-de-Marne (94)	63	9%	6
	Val-d'Oise (95)	103	15%	5
	Yvelines (78)	79	11%	7
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)	2	2%	1
	Haute-Savoie (74)			
	Isère (38)			
	Loire (42)	3	2%	1
	Rhône (69)	117	91%	2
Savoie (73)	6	5%	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	9	4%	1
	Bouches-du-Rhône (13)	196	96%	6
	Hauts-Alpes (05)			
	Var (83)			
	Vaucluse (84)			

Nombre de dossiers présentés des ménages DALO et des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative présentés, qui ont été constitués par les CIL (ou des sous-traitants). La différence avec l'ensemble porte sur les dossiers constitués par les services de l'Etat (Préfectures, GIP-HIS, etc.) ou des associations œuvrant pour le compte de l'Etat.

Les dossiers concernant les droits de suite rendus pour un tour ne doivent pas être comptabilisés.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre de dossiers de candidature constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)	%	
Total	617	100%	11
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	4	1%	2
Auvergne	1	0%	1
Basse-Normandie			
Bourgogne	4	1%	1
Bretagne	74	12%	1
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie			
Ile-de-France	355	58%	7
Languedoc-Roussillon	6	1%	3
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	13	2%	3
Nord-Pas-de-Calais	1	0%	1
Pays-de-la-Loire			
Picardie	1	0%	1
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14	2%	3
Rhône-Alpes	144	23%	3
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
		Nombre de dossiers de candidature constitués par les CIL (ou leurs sous-traitants)	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	20	6%	6
	Hauts-de-Seine (92)	44	12%	5
	Paris (75)	48	14%	5
	Seine-et-Marne (77)	18	5%	6
	Seine-Saint-Denis (93)	121	34%	5
	Val-de-Marne (94)	68	19%	4
	Val-d'Oise (95)	18	5%	4
	Yvelines (78)	18	5%	4
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)	2	1%	1
	Haute-Savoie (74)	12	8%	1
	Isère (38)	3	2%	1
	Loire (42)	3	2%	1
	Rhône (69)	118	82%	3
	Savoie (73)	6	4%	1
Provence-Alpes- Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)			
	Bouches-du-Rhône (13)	14	100%	3
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)			
	Vaucluse (84)			

Décisions favorables d'attribution de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL

Nombre de décisions favorables d'attribution de logements des commissions (CAL) des bailleurs concernant les ménages DALO (ménages déclarés prioritaires par les commissions de médiation et à reloger en urgence au titre du DALO) présentés par les CIL (ou leurs sous-traitants).

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages DALO présentés par ou pour le compte des CIL	%	
Total	1 804	100%	17
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	27	1%	5
Auvergne	1	0%	1
Basse-Normandie			
Bourgogne	6	0%	2
Bretagne	96	5%	1
Centre	2	0%	1
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie	6	0%	1
Ile-de-France	1 287	71%	11
Languedoc-Roussillon	13	1%	4
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	20	1%	3
Nord-Pas-de-Calais	2	0%	2
Pays-de-la-Loire	11	1%	2
Picardie	16	1%	2
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	140	8%	10
Rhône-Alpes	177	10%	6
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
		Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages DALO présentés par ou pour le compte des CIL	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	108	8%	10
	Hauts-de-Seine (92)	169	13%	8
	Paris (75)	141	11%	9
	Seine-et-Marne (77)	77	6%	9
	Seine-Saint-Denis (93)	357	28%	8
	Val-de-Marne (94)	194	15%	8
	Val-d'Oise (95)	122	9%	9
	Yvelines (78)	119	9%	8
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)	9	5%	1
	Isère (38)	4	2%	2
	Loire (42)	3	2%	1
	Rhône (69)	158	89%	6
	Savoie (73)	3	2%	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	45	32%	5
	Bouches-du-Rhône (13)	41	29%	10
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	52	37%	2
	Vaucluse (84)	2	1%	1

Nombre de décisions favorables des CAL concernant, lorsque un accord local le prévoit, les ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative présentés par les CIL (ou leurs sous-traitants).

1er janvier 2014 au 31 décembre 2014			
Régions	Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages sortant de structures d'hébergement présentés par ou pour le compte des CIL	%	CIL répondants
Total	507	100%	13
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	10	2%	2
Auvergne			
Basse-Normandie	1	0%	1
Bourgogne	4	1%	1
Bretagne			
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie			
Ile-de-France	393	78%	9
Languedoc-Roussillon	1	0%	1
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	11	2%	1
Nord-Pas-de-Calais	39	8%	2
Pays-de-la-Loire	2	0%	1
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	38	7%	2
Rhône-Alpes	8	2%	1
DOM			

1er janvier 2014 au 31 décembre 2014				
Principales régions	Départements	Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages sortant de structures d'hébergement présentés par ou pour le compte des CIL	%	CIL répondants
Ile-de-France	Essonne (91)	44	11%	7
	Hauts-de-Seine (92)	25	6%	3
	Paris (75)	22	6%	4
	Seine-et-Marne (77)	50	13%	4
	Seine-Saint-Denis (93)	112	28%	8
	Val-de-Marne (94)	53	13%	5
	Val-d'Oise (95)	51	13%	5
	Yvelines (78)	36	9%	6
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)	2	25%	1
	Haute-Savoie (74)			
	Isère (38)			
	Loire (42)			
	Rhône (69)	3	38%	1
Savoie (73)	3	38%	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)			
	Bouches-du-Rhône (13)	38	100%	2
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)			
	Vaucluse (84)			

Nombre de décisions favorables d'attribution des CAL concernant les ménages DALO dans le cadre des droits de suite rendus pour un tour.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages DALO dans le cadre de droits rendus pour un tour	%	
Total		0%	
Non connu			
Alsace			
Aquitaine			
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne			
Bretagne			
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie			
Ile-de-France			
Languedoc-Roussillon			
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées			
Nord-Pas-de-Calais			
Pays-de-la-Loire			
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Rhône-Alpes			
DOM			

Nombre de décisions favorables des CAL concernant les ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative dans le cadre des droits de suite rendus pour un tour.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre de décisions favorables des CAL en faveur de ménages sortant de structures d'hébergement dans le cadre de droits rendus pour un tour	%	
Total		0%	
Non connu			
Alsace			
Aquitaine			
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne			
Bretagne			
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie			
Ile-de-France			
Languedoc-Roussillon			
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées			
Nord-Pas-de-Calais			
Pays-de-la-Loire			
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Rhône-Alpes			
DOM			

Attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL

Nombre d'attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL à des ménages DALO (ménages déclarés prioritaires par les commissions de médiation et à reloger en urgence au titre du DALO) présentés par les CIL (ou leurs sous-traitants).

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre d'attributions de logements à des ménages DALO présentés par ou pour le compte des CIL	%	
Total	1 753	100%	17
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	31	2%	5
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne	5	0%	2
Bretagne	96	5%	1
Centre	2	0%	1
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie	5	0%	1
Ile-de-France	1 278	73%	11
Languedoc-Roussillon	9	1%	4
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	20	1%	3
Nord-Pas-de-Calais	2	0%	2
Pays-de-la-Loire	13	1%	2
Picardie	16	1%	2
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	109	6%	10
Rhône-Alpes	167	10%	6
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
		Nombre d'attributions de logements à des ménages DALO présentés par ou pour le compte des CIL	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	107	8%	10
	Hauts-de-Seine (92)	180	14%	8
	Paris (75)	137	11%	8
	Seine-et-Marne (77)	84	7%	9
	Seine-Saint-Denis (93)	342	27%	8
	Val-de-Marne (94)	186	15%	8
	Val-d'Oise (95)	126	10%	9
	Yvelines (78)	116	9%	8
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)			
	Haute-Savoie (74)	8	5%	1
	Isère (38)	4	2%	2
	Loire (42)	3	2%	1
	Rhône (69)	150	90%	6
Savoie (73)	2	1%	1	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)	44	40%	4
	Bouches-du-Rhône (13)	36	33%	10
	Hautes-Alpes (05)			
	Var (83)	27	25%	2
Vaucluse (84)	2	2%	1	

Nombre d'attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL à, lorsque un accord local le prévoit, des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative présentés par les CIL (ou leurs sous-traitants).

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre d'attributions de logements à des ménages sortant de structures d'hébergement présentés par ou pour le compte des CIL	%	
Total	497	100%	13
Non connu			
Alsace			
Aquitaine	8	2%	3
Auvergne			
Basse-Normandie	1	0%	1
Bourgogne	4	1%	1
Bretagne			
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie			
Ile-de-France	396	80%	9
Languedoc-Roussillon	1	0%	1
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées	11	2%	1
Nord-Pas-de-Calais	39	8%	2
Pays-de-la-Loire	3	1%	1
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur	26	5%	3
Rhône-Alpes	8	2%	1
DOM			

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
		Nombre d'attributions de logements à des ménages sortant de structures d'hébergement présentés par ou pour le compte des CIL	%	
Ile-de-France	Essonne (91)	45	11%	7
	Hauts-de-Seine (92)	21	5%	2
	Paris (75)	22	6%	4
	Seine-et-Marne (77)	51	13%	4
	Seine-Saint-Denis (93)	110	28%	8
	Val-de-Marne (94)	57	14%	5
	Val-d'Oise (95)	50	13%	6
	Yvelines (78)	40	10%	6
Rhône-Alpes	Ain (01)			
	Ardèche (07)			
	Drôme (26)	2	25%	1
	Haute-Savoie (74)			
	Isère (38)			
	Loire (42)			
	Rhône (69)	3	38%	1
	Savoie (73)	3	38%	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)			
	Alpes-Maritimes (06)			
	Bouches-du-Rhône (13)	26	100%	3
	Hauts-Alpes (05)			
	Var (83)			
	Vaucluse (84)			

Nombre d'attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL à des ménages DALO dans le cadre de droits de suite rendus pour un tour.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre d'attributions de logements à des ménages DALO dans le cadre de droits rendus pour un tour	%	
Total	0	0%	0
Non connu			
Alsace			
Aquitaine			
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne			
Bretagne			
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie			
Ile-de-France			
Languedoc-Roussillon			
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées			
Nord-Pas-de-Calais			
Pays-de-la-Loire			
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Rhône-Alpes			
DOM			

Nombre d'attributions (baux signés) de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL à des ménages sortant de structures d'hébergement ou de logements en intermédiation locative par les bailleurs dans le cadre de droits de suite rendus pour un tour.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		CIL répondants
	Nombre d'attributions de logements à des ménages sortant de structures d'hébergement dans le cadre de droits rendus pour un tour	%	
Total	0	0%	0
Non connu			
Alsace			
Aquitaine			
Auvergne			
Basse-Normandie			
Bourgogne			
Bretagne			
Centre			
Champagne-Ardenne			
Corse			
Franche-Comté			
Haute-Normandie			
Ile-de-France			
Languedoc-Roussillon			
Limousin			
Lorraine			
Midi-Pyrénées			
Nord-Pas-de-Calais			
Pays-de-la-Loire			
Picardie			
Poitou-Charentes			
Provence-Alpes-Côte d'Azur			
Rhône-Alpes			
DOM			

Données de gestion concernant l'ensemble des réservations locatives des CIL

Ensemble des décisions favorables d'attribution de logements des commissions (CAL) des bailleurs concernant l'ensemble des logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL, en faveur de ménages pour lesquels un dossier de candidature a été présenté par ou pour le compte des CIL. Les droits de suite rendus pour un tour sont exclus du périmètre.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014	
	Nombre de décisions favorables des CAL pour des ménages présentés par ou pour le compte des CIL (ensemble des réservations locatives)	%
Total	65 085	100%
Non connu	23	
Alsace	1 091	2%
Aquitaine	2 439	4%
Auvergne	937	1%
Basse-Normandie	1 553	2%
Bourgogne	917	1%
Bretagne	1 665	3%
Centre	1 704	3%
Champagne-Ardenne	3 050	5%
Corse	22	0%
Franche-Comté	815	1%
Haute-Normandie	1 856	3%
Ile-de-France	22 220	34%
Languedoc-Roussillon	1 174	2%
Limousin	124	0%
Lorraine	1 364	2%
Midi-Pyrénées	2 173	3%
Nord-Pas-de-Calais	2 116	3%
Pays-de-la-Loire	4 730	7%
Picardie	1 897	3%
Poitou-Charentes	1 224	2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 502	5%
Rhône-Alpes	7 733	12%
DOM	756	1%

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014	
		Nombre de décisions favorables des CAL pour des ménages présentés par ou pour le compte des CIL (ensemble des réservations locatives)	%
Ile-de-France	Essonne (91)	2 266	10%
	Hauts-de-Seine (92)	3 255	15%
	Paris (75)	2 502	11%
	Seine-et-Marne (77)	1 803	8%
	Seine-Saint-Denis (93)	4 065	18%
	Val-de-Marne (94)	3 057	14%
	Val-d'Oise (95)	2 400	11%
	Yvelines (78)	2 872	13%
Rhône-Alpes	Ain (01)	708	9%
	Ardèche (07)	110	1%
	Drôme (26)	231	3%
	Haute-Savoie (74)	1 145	15%
	Isère (38)	984	13%
	Loire (42)	579	7%
	Rhône (69)	3 717	48%
	Savoie (73)	259	3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)	103	3%
	Alpes-Maritimes (06)	1 402	40%
	Bouches-du-Rhône (13)	1 170	33%
	Hautes-Alpes (05)	62	2%
	Var (83)	471	13%
	Vaucluse (84)	294	8%

Ensemble des attributions de logements auxquels sont affectés les droits de réservation des CIL à l'ensemble des ménages pour lesquels un dossier de candidature a été présenté par ou pour le compte des CIL. Les droits de suite rendus pour un tour sont exclus du périmètre.

1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		
Régions	Nombre d'attributions de droits de réservation à des ménages présentés par ou pour le compte des CIL (ensemble des réservations locatives)	%
Total	63 692	100%
Non connu	22	
Alsace	1 149	2%
Aquitaine	2 445	4%
Auvergne	929	1%
Basse-Normandie	907	1%
Bourgogne	828	1%
Bretagne	1 814	3%
Centre	1 746	3%
Champagne-Ardenne	3 102	5%
Corse	19	0%
Franche-Comté	814	1%
Haute-Normandie	1 742	3%
Ile-de-France	20 761	33%
Languedoc-Roussillon	1 221	2%
Limousin	121	0%
Lorraine	1 421	2%
Midi-Pyrénées	2 025	3%
Nord-Pas-de-Calais	2 864	4%
Pays-de-la-Loire	4 653	7%
Picardie	1 864	3%
Poitou-Charentes	1 216	2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 819	6%
Rhône-Alpes	7 583	12%
DOM	627	1%

1er janvier 2014 au 31 décembre 2014			
Principales régions	Départements	Nombre d'attributions de droits de réservation à des ménages présentés par ou pour le compte des CIL (ensemble des réservations locatives)	%
Ile-de-France	Essonne (91)	2 147	10%
	Hauts-de-Seine (92)	3 001	14%
	Paris (75)	2 279	11%
	Seine-et-Marne (77)	1 743	8%
	Seine-Saint-Denis (93)	3 704	18%
	Val-de-Marne (94)	2 858	14%
	Val-d'Oise (95)	2 310	11%
	Yvelines (78)	2 719	13%
Rhône-Alpes	Ain (01)	638	8%
	Ardèche (07)	110	1%
	Drôme (26)	226	3%
	Haute-Savoie (74)	1 118	15%
	Isère (38)	963	13%
	Loire (42)	589	8%
	Rhône (69)	3 682	49%
	Savoie (73)	257	3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)	102	3%
	Alpes-Maritimes (06)	1 232	32%
	Bouches-du-Rhône (13)	1 726	45%
	Hautes-Alpes (05)	62	2%
	Var (83)	413	11%
	Vaucluse (84)	284	7%

Ensemble des droits de suite rendus pour un tour aux bailleurs par les CIL.

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014	
	Nombre de droits de suite rendus pour un tour (ensemble des réservations locatives)	%
Total	14 572	100%
Non connu	374	
Alsace	77	1%
Aquitaine	818	6%
Auvergne	598	4%
Basse-Normandie	386	3%
Bourgogne	793	6%
Bretagne	243	2%
Centre	773	5%
Champagne-Ardenne	43	0%
Corse	10	0%
Franche-Comté	325	2%
Haute-Normandie	1 511	11%
Ile-de-France	2 597	18%
Languedoc-Roussillon	259	2%
Limousin	241	2%
Lorraine	147	1%
Midi-Pyrénées	834	6%
Nord-Pas-de-Calais	141	1%
Pays-de-la-Loire	731	5%
Picardie	1 124	8%
Poitou-Charentes	286	2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	522	4%
Rhône-Alpes	1 622	11%
DOM	117	1%

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014	
		Nombre de droits de suite rendus pour un tour (ensemble des réservations locatives)	%
Ile-de-France	Essonne (91)	317	12%
	Hauts-de-Seine (92)	376	14%
	Paris (75)	121	5%
	Seine-et-Marne (77)	331	13%
	Seine-Saint-Denis (93)	463	18%
	Val-de-Marne (94)	254	10%
	Val-d'Oise (95)	283	11%
	Yvelines (78)	452	17%
Rhône-Alpes	Ain (01)	162	10%
	Ardèche (07)	7	0%
	Drôme (26)	20	1%
	Haute-Savoie (74)	69	4%
	Isère (38)	291	18%
	Loire (42)	95	6%
	Rhône (69)	947	58%
	Savoie (73)	31	2%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)	19	4%
	Alpes-Maritimes (06)	109	21%
	Bouches-du-Rhône (13)	232	44%
	Hautes-Alpes (05)	11	2%
	Var (83)	36	7%
	Vaucluse (84)	115	22%

Attributions (baux signés) de logements Foncière Logement

Nombre de premières locations (baux signés) de logements de programmes de développement immobilier à des ménages DALO (ménages déclarés prioritaires et à reloger en urgence au titre du DALO par les commissions de médiation).

Régions	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014	
	Nombre de 1ères locations (baux signés) de logements DI à des ménages DALO	%
Total	0	0%
Non connu		
Alsace		
Aquitaine		
Auvergne		
Basse-Normandie		
Bourgogne		
Bretagne		
Centre		
Champagne-Ardenne		
Corse		
Franche-Comté		
Haute-Normandie		
Ile-de-France		
Languedoc-Roussillon		
Limousin		
Lorraine		
Midi-Pyrénées		
Nord-Pas-de-Calais		
Pays-de-la-Loire		
Picardie		
Poitou-Charentes		
Provence-Alpes-Côte d'Azur		
Rhône-Alpes		
DOM		

Principales régions	Départements	1er janvier 2014 au 31 décembre 2014	
		Nombre de 1ères locations (baux signés) de logements DI à des ménages DALO	%
Ile-de-France	Essonne (91)		
	Hauts-de-Seine (92)		
	Paris (75)		
	Seine-et-Marne (77)		
	Seine-Saint-Denis (93)		
	Val-de-Marne (94)		
	Val-d'Oise (95)		
	Yvelines (78)		
Rhône-Alpes	Ain (01)		
	Ardèche (07)		
	Drôme (26)		
	Haute-Savoie (74)		
	Isère (38)		
	Loire (42)		
	Rhône (69)		
	Savoie (73)		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)		
	Alpes-Maritimes (06)		
	Bouches-du-Rhône (13)		
	Hautes-Alpes (05)		
	Var (83)		
	Vaucluse (84)		

Nombre de relocations (baux signés) de logements de programmes de développement immobilier à des ménages DALO (ménages déclarés prioritaires et à reloger en urgence au titre du DALO par les commissions de médiation).

1er janvier 2014 au 31 décembre 2014		
Régions	Nombre de relocations (baux signés) de logements DI à des ménages DALO	%
Total	49	100%
Non connu		
Alsace		
Aquitaine		
Auvergne		
Basse-Normandie		
Bourgogne		
Bretagne		
Centre	1	2%
Champagne-Ardenne		
Corse		
Franche-Comté		
Haute-Normandie		
Ile-de-France	17	35%
Languedoc-Roussillon	1	2%
Limousin		
Lorraine		
Midi-Pyrénées		
Nord-Pas-de-Calais		
Pays-de-la-Loire	1	2%
Picardie		
Poitou-Charentes		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	23	47%
Rhône-Alpes	6	12%
DOM		

1er janvier 2014 au 31 décembre 2014			
Principales régions	Départements	Nombre de relocations (baux signés) de logements DI à des ménages DALO	%
Ile-de-France	Essonne (91)	5	29%
	Hauts-de-Seine (92)	2	12%
	Paris (75)		
	Seine-et-Marne (77)	1	6%
	Seine-Saint-Denis (93)	4	24%
	Val-de-Marne (94)	1	6%
	Val-d'Oise (95)	1	6%
	Yvelines (78)	3	18%
Rhône-Alpes	Ain (01)		
	Ardèche (07)		
	Drôme (26)		
	Haute-Savoie (74)		
	Isère (38)		
	Loire (42)		
	Rhône (69)	6	100%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04)		
	Alpes-Maritimes (06)	17	74%
	Bouches-du-Rhône (13)	2	9%
	Hautes-Alpes (05)		
	Var (83)	4	17%
	Vaucluse (84)		

Annexe : Liste des départements et des régions

N°	Département	Région
01	Ain	Rhône-Alpes
02	Aisne	Picardie
03	Allier	Auvergne
04	Alpes-de-Haute-Provence	Provence-Alpes-Côte d'Azur
05	Hautes-Alpes	Provence-Alpes-Côte d'Azur
06	Alpes-Maritimes	Provence-Alpes-Côte d'Azur
07	Ardèche	Rhône-Alpes
08	Ardennes	Champagne-Ardenne
09	Ariège	Midi-Pyrénées
10	Aube	Champagne-Ardenne
11	Aude	Languedoc-Roussillon
12	Aveyron	Midi-Pyrénées
13	Bouches-du-Rhône	Provence-Alpes-Côte d'Azur
14	Calvados	Basse-Normandie
15	Cantal	Auvergne
16	Charente	Poitou-Charentes
17	Charente-Maritime	Poitou-Charentes
18	Cher	Centre
19	Corrèze	Limousin
2A	Corse du Sud	Corse
2B	Haute-Corse	Corse
21	Côte-d'Or	Bourgogne
22	Côtes-d'Armor	Bretagne
23	Creuse	Limousin
24	Dordogne	Aquitaine
25	Doubs	Franche-Comté
26	Drôme	Rhône-Alpes
27	Eure	Haute-Normandie
28	Eure-et-Loir	Centre
29	Finistère	Bretagne
30	Gard	Languedoc-Roussillon
31	Haute-Garonne	Midi-Pyrénées
32	Gers	Midi-Pyrénées
33	Gironde	Aquitaine
34	Hérault	Languedoc-Roussillon
35	Ille-et-Vilaine	Bretagne
36	Indre	Centre
37	Indre-et-Loire	Centre
38	Isère	Rhône-Alpes
39	Jura	Franche-Comté
40	Landes	Aquitaine
41	Loir-et-Cher	Centre
42	Loire	Rhône-Alpes
43	Haute-Loire	Auvergne
44	Loire-Atlantique	Pays-de-la-Loire
45	Loiret	Centre
46	Lot	Midi-Pyrénées
47	Lot-et-Garonne	Aquitaine
48	Lozère	Languedoc-Roussillon
49	Maine-et-Loire	Pays-de-la-Loire
50	Manche	Basse-Normandie

N°	Département	Région
51	Marne	Champagne-Ardenne
52	Haute-Marne	Champagne-Ardenne
53	Mayenne	Pays-de-la-Loire
54	Meurthe-et-Moselle	Lorraine
55	Meuse	Lorraine
56	Morbihan	Bretagne
57	Moselle	Lorraine
58	Nièvre	Bourgogne
59	Nord	Nord-Pas-de-Calais
60	Oise	Picardie
61	Orne	Basse-Normandie
62	Pas-de-Calais	Nord-Pas-de-Calais
63	Puy-de-Dôme	Auvergne
64	Pyrénées-Atlantiques	Aquitaine
65	Hautes-Pyrénées	Midi-Pyrénées
66	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon
67	Bas-Rhin	Alsace
68	Haut-Rhin	Alsace
69	Rhône	Rhône-Alpes
70	Haute-Saône	Franche-Comté
71	Saône-et-Loire	Bourgogne
72	Sarthe	Pays-de-la-Loire
73	Savoie	Rhône-Alpes
74	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
75	Paris	Ile-de-France
76	Seine-Maritime	Haute-Normandie
77	Seine-et-Marne	Ile-de-France
78	Yvelines	Ile-de-France
79	Deux-Sèvres	Poitou-Charentes
80	Somme	Picardie
81	Tarn	Midi-Pyrénées
82	Tarn-et-Garonne	Midi-Pyrénées
83	Var	Provence-Alpes-Côte d'Azur
84	Vaucluse	Provence-Alpes-Côte d'Azur
85	Vendée	Pays-de-la-Loire
86	Vienne	Poitou-Charentes
87	Haute-Vienne	Limousin
88	Vosges	Lorraine
89	Yonne	Bourgogne
90	Territoire de Belfort	Franche-Comté
91	Essonne	Ile-de-France
92	Hauts-de-Seine	Ile-de-France
93	Seine-Saint-Denis	Ile-de-France
94	Val-de-Marne	Ile-de-France
95	Val-d'Oise	Ile-de-France
971	Guadeloupe	DOM
972	Martinique	DOM
973	Guyane	DOM
974	La Réunion	DOM
976	Mayotte	DOM